

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 FÉVRIER 2025

Procès-verbal

Présents :

Dominique BERTHIER - Anita BUFFETEAU - François BOUCROT - Jean-Paul GACHIGNARD - Fabienne GODEC - Annick GUEGUENIAT - Maryse LEMAITRE - Patrice LOUIS - Edwige MATHIEU - Monique MICARD-JULE - Nadine MOËNNER - Catherine NIVault - Bertrand ORAVEC - Philippe RENAUD - Bernard ROYER - Nicole VERGNET.

Excusées :

Marie-Sophie LECOCQ - Monique MATHIS - Michelle ROUX.

Ordre du jour :

- 1) Point sur les adhérents
- 2) Présentation des comptes 2024
- 3) Rapport intermédiaire des commissions

1) Point sur les adhérents

A ce jour, le CCR compte 889 adhérents contre 869 à la fin de l'année 2024, soit une augmentation de 20 adhérents.

Depuis le 1er janvier dernier, nous dénombrons 27 nouvelles entrées et 7 départs dont 1 décès.

Toutefois, 30 à 40 adhérents n'ont pas encore cotisé pour l'année 2025.

2) Situation financière 2024

Faits marquants

En 2024 le nombre d'adhérents ayant bénéficié d'une subvention au titre de leurs activités individuelles de sport, culture et loisirs est de 364 soit 42 % du nombre total d'adhérent.

Cette proportion est identique à celle connue en 2019. Soutenue par la reprise progressive des activités après la pandémie, la hausse moyenne entre 2022 et 2024 a été de 14 % par an. La progression est en partie structurelle et devrait donc se maintenir, bien qu'à un rythme sans doute plus lent, dans les années à venir.

Compte de résultat

CCR MAIF – Conseil d'administration			
Rapport financier			
Le compte de résultat			
Résultat de l'activité courante	2024	2023	évolution
Recettes	58 407	65 833	- 11,3 %
Adhésions	22 842	22 896	- 0,2 %
Subventions reçues ⁽¹⁾	35 565	42 937	- 17,2 %
Dépenses	55 555	56 457	- 1,6 %
Subventions versées	40 964	37 615	+ 8,9 %
Coût des activités ⁽²⁾	10 253	13 014	- 21,2 %
Frais de fonctionnement	4 338	5 828	- 25,6 %
Résultat d'exploitation courante	2 852	9 376	- 69,6 %

⁽¹⁾En 2023, subventions exceptionnelles pour le 40^{ème} anniversaire (7 500 €)
⁽²⁾En 2023, dépenses exceptionnelles pour l'AG du 40^{ème} anniversaire (6 428 €)

Le résultat de l'activité courante en 2024 ressort à 2 852 €.

Les recettes s'élèvent à 58 407 €. Elles sont composées :

- à 39 % par les cotisations versées par les adhérents,
- à 61 % par les subventions reçues de la MAIF et des CSE MAIF et MAIF-Vie.

Les dépenses courantes s'élèvent à 55 555 € :

- les subventions versées au titre des activités pratiquées à titre individuel par les adhérents (28 154 €) en représentent 51 % et sont en hausse de 21 %,
- le coût des activités proposées par le CCR (18 662 €) en représentent 33 % et augmentent de 11 %, dont :
 - les activités ne donnant pas lieu au versement d'une subvention (10 918 €) augmentent de 57 %.
 - les activités donnant lieu au versement d'une subvention (7 816 €) baissent de 20 %,
- les chèques cultures (4 400 €) en représentent 8 % et augmentent légèrement.
- les dépenses de fonctionnement (4 338 €) en représentent 8 %. A noter, la prise en charge à compter de 2024 des frais récurrents de maintenance du site internet (546 €).

CCR MAIF – Conseil d'administration

Rapport financier

Le compte de résultat

Résultat de l'exercice	2024	2023
Résultat de l'activité courante	2 852	9 376
Résultat financier	2 166	1 977
Résultat exceptionnel ⁽¹⁾	- 2 655	106
Variation des provisions	2 820	- 2 820
Résultat comptable	5 183	8 628

⁽¹⁾ Inclut notamment en 2024 le solde de la construction du site internet (2820 €) compensé par la reprise de provisions

Le résultat comptable en 2024 ressort à 5 183 €.

Le compte de résultat

Résultat de l'exercice	2024	2023
Résultat de l'activité courante	2 852	9 376
Résultat financier	2 166	1 977
Résultat exceptionnel ⁽¹⁾	- 2 655	106
Variation des provisions	2 820	- 2 820
Résultat comptable	5 183	8 628

⁽¹⁾ Inclut notamment en 2024 le solde de la construction du site internet (2820 €) compensé par la reprise de provisions

Au résultat de l'activité courante (2 852 €) viennent s'ajouter :

- Le résultat financier (2 166 €)

Les produits financiers profitent des taux d'intérêts élevés et s'élèvent à 2 299 € contre 2 082 € en 2023.

- Le résultat exceptionnel (- 2 655 €)

Les produits et charges sur exercices antérieurs concernent essentiellement des régularisations A titre d'exemple, en produits, le reversement par un prestataire de l'excédent sur le voyage 2023 (Lanternes chinoises) ou, à la fois en produits et en charges, la perception d'un dédommagement de la SNCF sur le voyage de 2023 à Marseille (en produits) et son reversement aux adhérents (en charges).

Les charges exceptionnelles concernent le règlement du solde de la construction du site internet (2 820 €) et la formation de membres du Conseil d'administration pour assurer le fonctionnement courant du site.

- Les autres charges et produit (2 820 €)

La reprise de la provision dotée fin 2023 vient compenser la charge exceptionnelle concernant la construction du site internet.

Bilan

CCR MAIF – Conseil d'administration

Rapport financier

Le bilan

ACTIF	2024	PASSIF	2024
Actif financier	87 041	Capitaux propres	64 794
Livret A	78 799	Report à nouveau	59 611
Compte principal	4 336	Résultat de l'exercice	5 183
Compte CCR Adhérents	513		
Caisse	423	Provisions	0
Chèques à encaisser	2 970		
Stocks	471	Produits perçus d'avance	21 417
Champagne	391	Cotisations	10 017
Chèques culture	80	Acomptes adhérents	11 400
Charges payées d'avance	33	Autres dettes	1 334
TOTAL ACTIF	87 545	TOTAL PASSIF	87 545

CCR
MAIF

Les actifs financiers s'élèvent à 87 041 €. Ils proviennent :

- pour les trois quarts du montant des réserves ; report à nouveau (59 611 €) et résultat de l'exercice (5 183 €),
- pour un quart d'une situation de trésorerie favorable ; des produits perçus d'avance (21 417 €) en hausse de 2 906 € par rapport à 2023 contre des charges perçues d'avance (33 €) en baisse de 1 913 €.

Les comptes ont été remis à notre vérificateur, Jacky VIGNIER, et n'ont pas fait l'objet de réserves de sa part.

Le Conseil d'administration valide à l'unanimité des présents les comptes 2024 et soumettra deux résolutions à l'Assemblée générale dont la tenue est prévue le 10 juin prochain :

- l'approbation des comptes
- l'affectation du résultat en report à nouveau

3) Rapport intermédiaire des commissions

➤ Commission Voyages INTER CCR :

- Le Loiret (CCR SMACL) pour 2 jours/1 nuit (Gien, Saint-Benoît/Loire et Orléans) du 23 et 24 avril 2025 enregistre 28 participants.
- La Thaïlande (CCR MACIF) pour un séjour de 13 jours/10 nuits du 12 au 24 janvier 2025 avec 38 participants dont 7 du CCR MAIF et 39 participants dont 18 du CCR MAIF.

➤ Commission Tourisme :

- Diffusion de la proposition du CR MACIF pour « Maroc les villes impériales » faite à nos adhérents le 11 janvier.
- L'escapade à Versailles (3 jours/2 nuits) du 10 au 12 avril enregistre 30 inscrits. Une augmentation du tarif d'environ 10 € par personne, du fait de la taille du groupe, est à prévoir et sera réclamée au moment du solde.
- Le séjour-club au soleil (8 jours/7 nuits) du 18 au 25 septembre 2025 à Rhodes sera proposé aux adhérents fin février.

➤ Commission Randonnées :

- La date du repas des randonneurs organisé par le CCR SMACL est fixée au 28 mars 2025 au restaurant du golf de Romagné.
- L'inscription pour la semaine de randonnées 2025 organisée par le CR MACIF du lundi 26 mai au dimanche 1er juin 2025 au Pays basque a été lancée pour 56 places. A ce jour, nous enregistrons 44 inscrits seulement dont 17 MAIF, ce qui risque de relever le coût final.

➤ Commission Animations-Loisirs :

- L'après-midi Scrabble du mardi 21 janvier 2025 à la salle des fêtes de Saint-Liguaire a réuni 18 participants.
- Le Loto traditionnel fixé au jeudi 13 février 2025 à la salle des fêtes de Sainte-Pezenne enregistre 62 inscrits.
- Un apéritif dansant est prévu le mardi 25 mars au restaurant La Java.
- Le repas de printemps est programmé le mardi 13 mai au château de la Taillée à Echiré.

- La sortie au Cadre noir de Saumur et à l'Abbaye de Fontevraud prévue le 5 juin 2025 a été annulée, faute du nombre minimal d'inscrits.

➤ **Commission Sociale :**

- Une conférence INTER CCR sur le thème du sommeil aura lieu le vendredi 4 avril à l'amphithéâtre de la SMACL.

➤ **Commission AG et voyage après l'AG:**

- La prochaine Assemblée Générale aura lieu le mardi 10 juin 2025.
- L'escapade après l'AG en Terres Nantaises du mercredi 11 au samedi 14 juin 2025 (4 jours/3 nuits) enregistre 57 inscrits.
- Le Conseil d'Administration qui suivra aura lieu le mardi 17 juin 2025.

**Prochaine réunion du
Conseil d'Administration**

le mardi 17 juin 2025 à 10h00 - salle du CSE